



VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010
Date d'émission : 10/28/2013 Date de révision : 9/6/2022 Remplace : Version: 1.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identifiant du produit : Mélange
Forme du produit : JUS DE VIKING
Nom du produit : 07360
Code du produit : Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la section 1.2.1, sans demander au préalable l'avis du fournisseur.
Utilisations déconseillées

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes
Destiné au grand public
Principale catégorie d'utilisation : Utilisation par les consommateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées
Aucune information supplémentaire n'est disponible

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

VeloBrands Ltd	SARL Apesud Cycling
Copplestone Mill	12 rue des cades
Copplestone	34680
Devon	SAINT GEORGES D'ORQUES FRANCE
EX17 5NF	Tel: 04 34 17 03 80
sales@juicelubes.co.uk	Email: contact@apesud.com

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : 01363 85617

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3, Narcose H336 Risque d'aspiration, Catégorie 1 H304 Dangereux pour l'environnement aquatique - Risque chronique, Catégorie 3 H412

Texte complet des mentions H : voir section 16

Classification selon la directive 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD].

Xn; R65
R10
R67
R52/53

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Effets physico-chimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement
Ne devrait pas présenter de danger significatif dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP]

pour afficher les pictogrammes de danger (CLP)



GHS02



GHS07



GHS08

Mot indicateur (CLP) : Danger
Mentions de danger (CLP) : H226 - Liquide et vapeur inflammables
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer une somnolence ou des vertiges

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010

Precautionary statements (CLP)

H412 - Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

:P102 - Tenir hors de portée des enfants
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues et des étincelles. - Ne pas fumer
P233 - Conserver le récipient bien fermé
P241 - Utiliser du matériel électrique, d'éclairage et de ventilation antidéflagrant
P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P331 - Ne pas faire vomir
P370+P378 - En cas d'incendie : Utiliser de la mousse, de la poudre, du dioxyde de carbone (CO₂), de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
P403+P233 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
P403+P235 - Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder au frais
P405 - Conserver sous clé
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales ou locales.

Fermeture à l'épreuve des enfants

: Applicable

Avertissement tactile

: Applicable

2.3. Autres risques

Autres risques ne contribuant pas à la classification

: Aucun dans des conditions normales.

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Identifiant du produit	%	Classification selon Directive 67/548/EEC	Classification selon Règlement (EC) No. 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics	(EC no) 927-241-2 (REACH-no) 01-2119471843-32	65 - 80	R10 Xn; R65 R67 R52 R53	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412
N-OLEOYL SARCOSINE	(CAS No) 110-25-8 (EC no) 203-749-3	0.99 - 1	Xn; R20 Xi; R38 Xi; R41 N; R50	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Toxicité aquatique 1, H400
1H-IMIDAZOLE-1-ÉTHANOL, 4,5-DIHYDRO-, DÉRIVÉS ALKYLES DE L'HUILE DE 2-NORTAL.		< 10	Xn; R22 C; R34 N; R50/53	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Phosphates d'amines, d'alkyles ramifiés en C11-14, de monohexyle et de dihexyle	(CAS No) 80939-62-4 (EC no) 279-632-6	< 10	Xi; R36/38 N; R51/53	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 2, H411

Texte intégral des déclarations R et H : voir section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins généraux

: Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin médical (montrez l'étiquette si possible).

Mesures de premiers secours après inhalation

: Transporter la victime à l'air libre et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Mesures de premiers secours après contact avec la peau

: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Mesures de premiers secours après contact avec les yeux

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, le clignement des yeux ou la rougeur persistent.

Mesures de premiers secours après ingestion

: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes/blessures après inhalation : Peut provoquer une somnolence ou des vertiges.
Symptômes/blessures après ingestion : Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable
Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Liquide et vapeur inflammables.
Risque d'explosion : Peut former un mélange vapeur-air inflammable/explosif
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les conteneurs exposés. Faire preuve de prudence lors de la lutte contre
Protection pendant la lutte contre l'incendie : incendie de produits chimiques. Empêcher l'eau de lutte contre l'incendie de pénétrer dans l'environnement. Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire..

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éliminer les sources d'inflammation. Prendre des précautions particulières pour éviter les charges électriques statiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour le personnel non urgent

Équipement de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux
Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non nécessaire.

6.1.2. Pour les intervenants en cas d'urgence

Équipement de protection : Equiper l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Procédures d'urgence : Ventiler la zone.

6.2. Précautions environnementales précautions

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber les déversements avec des solides inertes, tels que de l'argile ou de la terre de diatomées, dès que possible. Recueillir déversement. Stocker à l'écart des autres matériaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Dangers supplémentaires lors de la transformation : Manipuler les récipients vides avec précaution car les vapeurs résiduelles sont inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sûre : Se laver les mains et les autres parties exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de se laver les mains. fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation dans la zone de traitement afin d'éviter la formation de vapeur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Il convient de respecter les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison
Conditions de stockage : le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser des équipements électriques, de ventilation, d'éclairage, etc. antidéflagrants.
Produits incompatibles : Conserver le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger de l'humidité. Conserver au frais.
Matériaux incompatibles : au frais.
Température de stockage : Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.
: Sources d'inflammation. Lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Huile lubrifiante.

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire n'est disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Veiller à ce que l'exposition soit inférieure aux limites d'exposition professionnelle (le cas échéant).
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile. Masque à gaz avec filtre de type A à une conc. dans l'air > 5 ppm. Gants.
Protection des mains	Gants en caoutchouc nitrile. En cas de risque d'éclaboussures : lunettes de sécurité.
Protection des yeux	: En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Norme EN 374 - Gants de protection
Protection de la peau et du corps	contre les produits chimiques. Porter des gants de protection
Protection respiratoire	: S'il y a risque d'éclaboussures : Norme EN 166 - Protection individuelle des yeux. Produits chimiques lunettes de protection : Porter un vêtement de protection approprié : En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié. En cas d'exposition par inhalation lors de l'utilisation, il est recommandé de porter un équipement de protection respiratoire. Porter un équipement de protection respiratoire



Protection contre les risques thermiques	: Pas d'application spécifique.
Contrôle de l'exposition à l'environnement	: SECTION 6.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide mobile.
Couleur	: Bleu.
Odeur	: caractéristique.
Seuil de l'odeur	: Pas de données disponibles
pH	: Non classé
Taux d'évaporation relative	: Pas de données disponibles
(butylacétate=1) Point de fusion	: Pas de données disponibles
Point de congélation	: Pas de données disponibles
Point d'ébullition	: > 110 °C IBP
Point d'éclair	: > 23 °C PMCC
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeur inflammables
Pression de vapeur	: < 0,5 kPa @ 20°C
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Pas de données disponibles
Densité relative	: 0,788 kg/l @ 15°C
Solubilité	: Insoluble dans l'eau. Soluble dans les hydrocarbures aliphatiques
Log Pow	: Pas de données disponibles
Viscosité cinématique	Température d'utilisation : 2 cSt @40°C
Viscosité dynamique	: Pas de données disponibles
Propriétés explosives	: Pas de données disponibles
Propriétés oxydantes	: Pas de données disponibles
Limites d'explosivité	: Pas de données disponibles

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 75 %
---------------	--------

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun risque de réactivité autre que les effets décrits dans les sous-sections ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir violemment avec les oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se produire de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion/irritation de la peau	: Non classé
Informations complémentaires	pH : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis : Non classé
Informations complémentaires	pH : Non classé Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée Informations complémentaires	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis : Non classé
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis : Non classé
Informations complémentaires	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis : Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis : Peut causer de la somnolence ou des vertiges.
Informations complémentaires	: Peut provoquer des somnolences ou des vertiges
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Informations complémentaires	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	
Informations complémentaires	
Risque d'aspiration	: Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Informations complémentaires	: Peut être fatal en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

VIKING JUICE

Viscosité cinématique	2 mm ² /s @40°C
-----------------------	----------------------------

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - eau : Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

VIKING JUICE

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

VIKING JUICE

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire n'est disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

VIKING JUICE

Résultats de l'évaluation PBT	Non classé comme PBT ou vPvB.
-------------------------------	-------------------------------

12.6. Autres effets indésirables

Informations complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales. Éliminer le contenu/récipient à ...

Informations complémentaires : Manipuler les récipients vides avec précaution car les vapeurs résiduelles sont inflammables.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux en raison de leur toxicité.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément à ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro UN

UN-No. (ADR) : 3295
UN-No. (IMDG) : 3295
UN-No. (IATA) : 3295
UN-No. (ADN) : Non applicable
UN-No. (RID) : 3295

14.2. Désignation officielle de transport de l'UN

Proper Shipping Name (ADR) : HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
Proper Shipping Name (IMDG) : HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
Proper Shipping Name (IATA) : HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
Proper Shipping Name (ADN) : Not applicable
Proper Shipping Name (RID) : Not applicable
Transport document description (ADR) : UN 3295 HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS), 3, III, (D/E)
Transport document description (IMDG) : UN 3295 HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., 3, III
Transport document description (IATA) : UN 3295 HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., 3, III
Transport document description (RID) : UN 3295 , 3

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Transport hazard class(es) (ADR) Danger labels (ADR) : 3
: 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)

RID

IMDG : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 3

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) Étiquettes de danger (RID) : 3

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: III
Groupe d'emballage (IMDG)	: III
Groupe d'emballage (IATA)	: III
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Aucune information complémentaire disponible

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

- Transport terrestre

Code de classification (ADR)	: F1
Quantités limitées (ADR)	: 5l
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Véhicule pour le transport de citernes	: FL
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Numéro d'identification du danger (n° Kemler) Plaques orange	: 30



Code de restriction des tunnels (ADR)	: D/E
Code EAC	: 3Y

- Transport maritime

MFAG-No	: 128
---------	-------

- Transport aérien

Pas de données disponibles

- Transport fluvial

Pas de données disponibles

- Transport ferroviaire

Pas de données disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

15.1.1. EU-Regulations

Ne contient pas de substances soumises à des restrictions au titre de l'annexe XVII
Ne contient pas de substances figurant sur la liste des substances candidates de REACH
Ne contient pas de substances relevant de l'annexe XIV de REACH

Teneur en COV	: 75 %
---------------	--------

15.1.2. Réglementation nationale

Aucune information supplémentaire n'est disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

VIKING JUICE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et à son amendement le règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 16 : Autres informations

Sources de données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DE L'UNION EUROPÉENNE CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Autres informations : Aucun.

Texte intégral des déclarations R, H et EUH

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (inhal.), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Risque d'aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Skin Corr. 1A	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3, narcose
H226	Liquide et vapeur inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation de la peau
H318	Provoque de graves lésions oculaires
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H332	Nocif en cas d'inhalation
H336	Peut provoquer une somnolence ou des vertiges
H400	Très toxique pour la vie aquatique
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme
R10	Inflammable
R20	Nocif par inhalation
R22	Nocif en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52	Nocif pour les organismes aquatiques
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif : peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion
R67	Les vapeurs peuvent provoquer des somnolences et des vertiges.
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocivité

FDS UE (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit dans le seul but de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie d'une quelconque propriété spécifique du produit.